

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Voirie, Espaces Publics et Grands équipements métropolitains

■ Séance du 18 Mai 2017

3361

■ Approbation de l'affectation partielle de l'opération d'investissement relative aux études préalables à la création d'une liaison souterraine entre l'échangeur Scott et le Boulevard Schloesing à Marseille (8ème et 10ème arrondissements).

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Le renforcement de l'attractivité du cœur du territoire métropolitain est un objectif prioritaire et stratégique pour la Métropole Aix-Marseille-Provence.

A ce titre, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite soutenir le potentiel de développement de la ZAC de la Capelette, et désenclaver les hôpitaux sud et certains des quartiers les plus densément peuplés de la ville, au sud-est de Marseille.

Ainsi, dans le cadre de sa politique de déplacement urbain, la Métropole Aix-Marseille-Provence projette d'étendre son réseau de tramway au Sud, en connexion avec le Pôle d'Echange de Sainte-Marguerite Dromel, et le Boulevard Urbain Sud, au niveau du boulevard de la Gaye.

Cet itinéraire tramway permet notamment de desservir le quartier du Rouet, le parc du 26ème centenaire, et la ZAC de la Capelette. Il nécessite toutefois la suppression des passerelles de la place du général Ferrié, ce qui ne pourra être envisagé sans dénivellation d'une partie de la circulation compte tenu de l'importance des flux circulatoires en jeu. Le fonctionnement des échanges routiers et des transports en commun ne sera possible que par la création de cet ouvrage souterrain.

Pour étendre le réseau de tramway vers le Sud, qui nécessite la suppression des passerelles Ferrié, le projet de liaison souterraine bidirectionnelle Schloesing vise à réduire la circulation sur la place du général Ferrié pour rétablir la desserte des quartiers sud et est de la ville, et à faciliter leur raccordement aux grands axes de déplacement (A50, Tunnel Vieux Port, Tunnel Major et Joliette et A55).

- La délibération HN 058-28/04/16/CM du 28 avril 2016 approuvant le retrait de la délibération VOI 009-1676/15/CC du Conseil de Communauté de Marseille Provence Métropole relative à l'approbation de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation du tunnel Prado Sud, de l'avenant n°9 au contrat de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation du Tunnel Prado Carénage et d'une convention tripartite avec les deux sociétés concessionnaires ;
- La délibération FAG 032-1312/16/CM du 15 décembre 2016 du Conseil de la Métropole, approuvant le budget primitif 2017 ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire de Marseille-Provence du 17 mai 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il s'avère nécessaire de réaliser des études préalables en vue de réaliser la liaison souterraine Schœsing à Marseille.

Délibère

Article 1 :

Est approuvée l'affectation partielle de l'opération d'investissement N°2017104400 dans l'autorisation de programme 171082BP (Espace Public Infrastructure) pour un montant de 90 000 euros TTC, rattachée au programme N°08 : « Programme Grands Equipements d'infrastructures Hors Projets Spécifiques ».

Article 2 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Principal 2017 et suivants de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur les imputations budgétaires suivantes : numéro d'opération : 2017104400 Nature : 458117144 – Fonction : 851 – Sous politique : C311.

L'échéancier prévisionnel des crédits de paiement s'établit comme suit :

- Année 2017 : 50 000 € TTC ;
- Année 2018 : 40 000 € TTC.

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC